

WPR/RC37.R17 TRENTE-HUITIEME ET TRENTE-NEUVIEME SESSIONS DU COMITE REGIONAL

Le Comité régional,

Rappelant la résolution WPR/RC24.R10,

1. REMERCIE le Gouvernement de la Chine d'avoir confirmé son offre d'accueillir la trente-huitième session du Comité régional;
2. CONFIRME que la trente-huitième session aura lieu à Beijing, sous réserve de la conclusion d'un accord satisfaisant entre le Gouvernement et l'OMS d'ici au 31 mars 1987;
3. DECIDE que la trente-huitième session aura lieu du 8 au 14 septembre 1987;
4. DECIDE en outre que la trente-neuvième session du Comité régional en 1988 aura lieu au siège régional à Manille.

Neuvième séance, 19 septembre 1986